



communiqué

AUTOROUTES : RAG 2020

Encore une occasion ratée !**Réf N° LLF/LLF/21084**

Le cycle de négociations sur les rémunérations annuelles garanties (RAG) vient de s'achever avec la réunion de ce jour entre les organisations syndicales représentatives de la branche des autoroutes concédées et ouvrages d'art à péage et la chambre patronale (ASFA).

L'ASFA a mis en avant le faible trafic sur le réseau et une reprise en demi-teinte pour justifier une revalorisation des RAG 2020 de + 0.40 %. Ajoutant à cela que seul un salarié en 2020 avait été impacté par les RAG !

Les RAG existent au niveau de la Branche (12200 salariés) pour s'assurer qu'aucun salarié ne soit rémunéré en dessous des ces minima.

Au-delà, les RAG contribuent également à valoriser les métiers de l'ensemble de la filière métier des autoroutes, tant pour les salariés que pour ceux qui souhaiteraient y entrer.

Enfin, les RAG sont également un socle de négociation pour les salaires réels dans les entreprises !

Avec une proposition de revalorisation à + 0.40 %, l'ASFA envoie un signal fortement négatif, qui va au-delà des seuls salariés de la branche et engage un tassement des minimaux pour les rapprocher du SMIC et de fait précariser davantage les salariés !

Devant le refus unanime des organisations syndicales, l'ASFA est revenue avec une proposition de + 0.60 % puis, après avoir entendu nos arguments, avec une ultime proposition de + 0.70 %

Il va sans dire que cette Chambre patronale n'a aucune volonté de valoriser les métiers de la branche et ne souhaite pas les inscrire dans une perspective d'avenir !! Dont acte !

La FEETS-FO a demandé, à l'ouverture des négociations, une revalorisation conséquente de + 3.00 % ! Pourquoi ?

Nous estimons simplement que la période que nous traversons mérite de la part des patrons :

- la revalorisation mécanique liée à la revalorisation du SMIC,
- la reconnaissance des efforts faits par les salariés, toujours sur le pont pendant la pandémie,
- la volonté de valorisation des métiers de la branche,

Face au refus des patrons de placer cette négociation sur une perspective d'avenir, la FEETS-FO ne sera pas signataire de la proposition d'accord sur les RAG 2020.

En persistant à considérer le seul aspect économique des entreprises de la Branche, l'ASFA rate encore une fois l'occasion de montrer que des entreprises « en bonne santé » (malgré la crise sanitaire !) pourraient aussi s'enorgueillir d'être des entreprises « où il fait bon travailler ! » aujourd'hui et encore demain !

Il en ressort au moins que les actionnaires de ces entreprises peuvent dormir sur leurs deux oreilles : les sociétés d'autoroutes continuent de se désendetter, contraignent leur masse salariale et de fait engrangent bénéfices et dividendes au profit du Grand capital !!!

Alors que l'Etat veut se désengager et externaliser la gestion des routes nationales au profit d'intervenants privés, cette attitude des patrons des autoroutes confirme que le désengagement se fera sur le dos des salariés et conforte la position FO de s'opposer à cette casse !

Paris, le 17 juin 2021

Contact :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général au 01.44.83.86.20

Laurent LE FLOCH, Secrétaire fédéral au 06.44.16.78.85